

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT
3 patacons par mois

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 11. — Combat de Diernstein (Autriche) par le général Gazan (1805)

MONTEVIDEO.

novembre 10 1843.

Nous écrivons un journal français, dans un pays étranger, qui a toutes nos sympathies et nous le prouvons en l'aidant de nos faibles efforts pour repousser l'invasion qui menace son indépendance. Nous le faisons parce que telle est notre conviction que nous considérons en frère tout peuple menacé dans ses droits les plus sacrés, et qui veut conserver ou recouvrer sa liberté.

Nous écrivons un journal, et pourtant nous devons l'avouer, nous ne connaissons qu'imparfaitement les lois qui régissent la presse de ce pays, nous faisons donc un appel à tous les hommes de bonne foi, qui pourraient nous renseigner à ce sujet et nous empêcher de commettre quelque infraction à ces lois. Nous accueillerons avec reconnaissance tous les renseignements qui pourront nous être donnés, et par conséquent nous empêcher de nous mettre en contravention, ou de nous soumettre devant des exigences qui ne seraient pas le droit.

Ne point faire de mal c'est justice; ne point faire de mal et faire du bien c'est vertu.

Un particulier qui est attaqué n'a que le droit de se défendre et non de se venger.

Nous adoptons dans leur entier ces belles maximes que nous empruntons à Garnier-Pa-

gès. A Garnier-Pagès, la plus haute expression de l'opinion avancée, dans le parlement français. Le précurseur intelligent, presque toujours habile de ce qu'on appelle la Démocratie. Garnier-Pagès dont la mort venue trop tôt a laissé un grand vide dans nos rangs; le défenseur infatigable de la liberté de la presse, l'athlète des luttes parlementaires dont la parole incisive et piquante a si souvent fait retentir la tribune publique.

Nous adoptons ces maximes comme nôtres, parce qu'elles sont conformes à nos principes, et que les lois morales qui gouvernent la société des hommes sont aussi fixes, aussi absolues que celles qui régissent le monde physique: l'homme peut à son gre et par le libre arbitre qui lui appartient, violer les unes et les autres; mais il est soumis à tous les maux qui sont les conséquences inévitables de ces violations.

Nous voulons éviter ces violations et ne pas ressembler à ces hommes qui dans tous les pays exercent le pouvoir et n'en connaissent pas les bornes. Ils ne calculent ordinairement que les résistances personnelles, et ils imaginent que lorsqu'ils les auront détruites ils seront maîtres de choisir à leur gré leurs voies et leurs moyens. Le pouvoir a aussi son illusion, qui lui représente, au delà d'une légère difficulté à vaincre, une plénitude de puissance qui n'aura plus de limites, et il ne cesse d'être séduit, quoi qu'il ne cesse d'être trompé.

Mais cette erreur est manifeste; les véritables résistances sont dans les choses, parce

qu'elles sont toujours gouvernées par des antécédents positifs; et ces antécédents tiennent une route étroite dont on ne peut s'écarter sans se perdre.

Pour que les choses n'offrissent pas elles-mêmes aucune résistance, il faudrait que les principes cessassent d'avoir leurs conséquences, les causes leurs effets, et que les affaires humaines fussent entièrement livrées au hasard.

La presse est aussi un pouvoir mais comme tous les autres, nous reconnaissons qu'il doit avoir ses bornes, les seules que nous admettons qui nous paraissent raisonnables ce sont les lois devant lesquelles nous sommes disposés à nous incliner, et à continuer notre tâche; car une pensée fraternelle doit animer ceux qui lisent et ceux qui écrivent. L'histoire des vieux temps, tracée par des hommes du nôtre, resserre encore les liens de la parenté. Ceux qui ont des souvenirs, ceux qui ont des espérances se rapprochent dans ce commerce historique. Ils mettent en commun leurs nobles espérances; chasses du présent par une politique étroite, ils se retrouvent dans les souvenirs du passé, et se rassurent en contemplant l'avenir.

Aujourd'hui onze novembre auront bien les funérailles d'un de nos compatriotes le lieutenant Frédéric de la compagnie de voltigeurs du premier bataillon. Mort des suites de la blessure qu'il reçut en combattant pour la liberté, ses nombreux amis qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priés de regarder cet avis comme devant en tenir lieu.

cin et sa blanchisseuse, qui lui servait de temps à autre de garde malade, étaient ses seuls visiteurs. Mon voisin sortait peu et plutôt le soir que le jour; sa seule promenade consistait à faire quelques pas sur une petite terrasse séparée par un grillage en bois de la mienne, que je considérais comme la plus belle pièce de mon appartement garni. Le bruit de piles d'écus, quand l'Espagnol revenait de ces rares excursions, me confirmait dans cette opinion répandue parmi tous les locataires, que notre homme était, sinon riche, du moins à son aise.

Un dimanche soir, j'étais rentré, après avoir reconduit mes deux sœurs chez elles. J'étais préoccupé de l'histoire d'une jeune fille belle comme un ange et qui, atteinte subitement de folie, avait été enfermée dans une maison de santé. J'étais d'autant plus attristé de ce récit, que tout récemment encore j'avais vu la pauvre enfant gaie et riieuse comme on l'est à quinze ans. On comprend que sous cette impression douloureuse, je fusse plus qu'en tout autre moment disposé à donner à ce qui se passait autour de moi une couleur sombre et même dramatique. Or, depuis quelques minutes, un bruit, inusité à cette heure chez mon voisin, — il était minuit et demi, — m'intriguait étrange-

FEUILLETON.

UN EPISODE D'HOTEL GARNI.

(SCENE DE MOEURS.)

Personne au monde n'abuse plus largement du crédit qu'on lui accorde, que le locataire d'hôtel garni, surtout quand le maître de maison tient une table d'hôte. Aussi, quelques individus sont-ils à la recherche de ces hôtels, où ils espèrent se procurer à la fois et gratis le logement, la nourriture, et presque l'entretien. Ce manège a une fin, sans doute, et la dernière ressource de ces débiteurs intrépides, c'est de prendre du service ou de disparaître un beau jour, de façon à intriguer sérieusement leurs créanciers. Dans un hôtel que j'habitais en 1831, sur trente locataires, il y en avait au moins les deux tiers d'insolvables: je me rappelle que le gargon, épaïs Auvergnat s'il en fut, me disait: Ici c'est tout de la canaille excepté vous; non pas qu'il prit les intérêts de son maître, mais il pensait que c'était une horreur de frustrer un pauvre homme comme lui de ses petits profits. Soa excepté vous aurait

pu me flatter assurément, quoique je fisse peu de cas de son opinion, si le lourdaud n'avait eu l'habitude de répéter sa lamentation à chaque locataire sans oublier sa phrase de politesse.

Cependant, il faut convenir que l'excessive confiance des maîtres d'hôtel est bien blâmable. Ils se laissent trop facilement éblouir par l'apparente exactitude que leurs débiteurs montrent les premiers jours à payer de légères dettes. Loin de soupçonner que c'est un appât tendu à leur cupidité, ils les poussent à de fortes dépenses en s'empressant de leur offrir un crédit illimité.

Un fait entre mille prouvera combien ces maîtres de maison ont tort de s'endormir dans une fausse sécurité. D'ailleurs, l'épisode que je vais raconter renferme trois traits saillants du caractère humain: l'égoïsme, l'ignorance et la vanité.

Un de mes voisins, Espagnol âgé de soixante et dix ans environ, menait une existence des plus mystérieuses. Il était venu à Paris pour s'y faire soigner d'une maladie dangereuse que les médecins de son pays avaient renoncé à guérir. Cet homme passait pour riche; et pourtant pas un ami, pas un parent n'apparaissait chez lui. Un méde-

Le convoi partira de la maison mortuaire, à 8 heures du matin.

Hier soir dans une réunion des honorables membres de l'Etat-Major de la Légion des Volontaires, chez leur digne colonel, une souscription a été ouverte au profit de l'Hôpital de la Légion, et a, nous dit-on, produit en un instant la somme de \$ 150.

Nous félicitons avec d'autant plus de plaisir le directeur de cet établissement de ce don généreux d'une partie de l'Etat-Major, que nous croyons savoir de source certaine qu'il n'a pas trouvé en dehors de la Légion ce franc et loyal appui qu'une aussi philanthropique création était en droit d'attendre.

Deux légionnaires ont succombé hier matin à la suite de blessures reçues en servant la cause de l'indépendance de la République Orientale.

L'un d'eux l'intépide et brave Frédéric Millau, frappé sur le champ d'honneur où il avait obtenu son grade de lieutenant de voltigeurs, eut sans nul doute été conservé à la Légion et à ses nombreux amis, s'il fut resté à l'hôpital, ou les soins les plus empressés lui eussent été prodigués, mais par une susceptibilité maladive, on fut au-devant des désirs affectueux de son épouse et il fut transporté chez lui, et la rigueur du service de l'hôpital pour tout autre motif ne permit pas sans doute à MM. les chirurgiens et médecins de suivre les différentes phases du mal pour le combattre, car dans plusieurs circonstances où leur présence eût été indispensable, ces messieurs vinrent trop tard, alors on eut recours à un médecin, étranger au service de l'hôpital qui avoua qu'il n'était plus temps et que ses soins en adoucissant les souffrances ne pouvaient que retarder la mort de notre ami.

(Communiqué.)

Nous publions la lettre suivante, parce que son contenu nous paraît dicté par un sentiment d'équité. Mais en même temps nous avertissons la personne attaquée que nos colonnes lui sont ouvertes pour sa défense.

A monsieur le rédacteur du Patriote Français.

Le sieur Tabouriech chapelier et légion-

ment; le frôlement que son corps occasionnait en longeant la cloison qui nous séparait, semblait indiquer qu'il cherchait, mais en vain, une issue pour sortir.

Cependant, loin de devier l'événement tragique dont j'allais être témoin, je ne m'expliquai pas bien alors le but de sa promenade, quand un coup violent retentit à ma porte. J'allai ouvrir, et je vis l'Espagnol en chemise, les yeux effrayants, le visage pourpre et la main gauche armée d'un flambeau; de la main droite il m'indiquait que le sang l'étouffait, et ces paroles sortirent de son gosier avec peine : « Un... mé... de... cin... »

Je descendis quatre à quatre au troisième étage, où demeurait un jeune homme qui se disait médecin, et qui du reste, n'avait encore eu l'occasion de prouver son savoir qu'en jetant au nez de ses interlocuteurs quelques mots techniques. Je le réveillai brusquement :

— Hé! hé! qu'y a-t-il?

— Levez-vous, Fr..., portez secours à mon voisin, qui a besoin, je crois, d'une saignée, car le sang l'étouffe.

Le docteur, en entendant réclamer son ministère devint aussi blanc que l'Espagnol, et balbutia :

— Diable! mais je ne sais... si je dois... c'est dangereux, et je n'ose prendre sur moi...

— Mais enfin, répliquai-je montez le voir.

— Allez chercher un médecin, ajouta-t-il; car, pour moi, je craindrais...

— Ignorant! murmurai-je.

Je courus réveiller le concierge.

— Dites donc? dites donc?

— Quoi! demanda le cerbère en baillant à se démantibuler la mâchoire.

— Mon voisin se meurt!

— Que voulez-vous que j'y fasse?

naire, attache au 4ème bataillon s'était plu à faire courir des bruits qui peuvent porter atteinte à mon honneur, je viens vous prier M. le Rédacteur de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro le fait suivant :

M. Tabouriech m'ayant un jour, fait prier de passer chez lui je m'y rendis immédiatement, et après m'avoir fait passer dans son cabinet il me pria de vouloir bien lui faire une exemption de service. Après m'être assuré qu'il était réellement malade je lui fis un billet pour cinq jours, ce délai expiré je le renouvelai.

Maintenant ce légionnaire ne cesse de dire publiquement à nos compatriotes que je lui donne des billets de complaisance. Desirant faire cesser des bruits aussi calomnieux, je le somme de remettre à l'Etat-Major les billets qu'il prétend avoir reçus.

En résumé je soutiens n'avoir donné que deux billets d'exemption formant un total de neuf jours, j'affirme de plus qu'il y a au moins deux mois que ces billets sont expirés.

J'ai l'honneur de vous saluer

M. DUTILH.

Chirurgien major du 4ème bataillon.

FRANCE.

PARIS, 16 août.

Nous ne savons, en vérité, à voir la manière dont nos hommes d'état comprennent et pratiquent le gouvernement représentatif quand et comment ils pourraient faire les affaires du pays. Un homme d'esprit l'a dit naguère avec raison, la France marche aujourd'hui, non parce qu'on l'administre, mais quoiqu'on l'administre. Et en effet, quel est celui de nos gouvernants qui se croit réellement au pouvoir pour administrer? Quel est celui qui daigne s'occuper sérieusement des affaires spéciales de son département ministériel? ou, s'il lui prend fantaisie un jour, par hasard, de lui consacrer quelques heures, com-

— Il faut un médecin.

— Je ne sais pas où il y en a.

— Mais levez-vous donc vite et allez-en chercher un cela presse.

— Ah! cela presse!... Eh bien remontez au septième, vous éveillerez le gargon et il ira; moi ce n'est pas mon affaire.

Sa tête retomba sur l'oreiller, et je l'entendi rouffler de plus belle.

En effet, je remontai au septième, et bientôt le gargon et moi nous revînâmes auprès de l'Espagnol.

Personne encore, pas même le docteur ignare, n'était venu. Le malheureux vieillard avait eu assez de force pour retourner dans sa chambre, aller à la cheminée y poser son flambeau et regagner son lit, devant lequel il était tombé sur le tapis; nous le ramassâmes et le plaçâmes sur le lit : il était mort suffoqué par son catarrhe!

A ce moment accoururent le docteur F... et quelques locataires instruits de l'événement. M. F... considéra attentivement l'Espagnol, écouta si le cœur battait encore, lui tourna la paupière sur le globe de l'œil avec le doigt, pour s'assurer que le regard était bien éteint, enfin il pencha à droite la tête qui retomba à gauche, signe certain de mort, et, quand il ne put plus douter que ce fut un cadavre, il s'écria avec un geste superbe d'impatience :

— Sacré dié! on m'a prévenu trop tard, je l'aurais sauvé! Et il fit à ce sujet une discussion assaisonnée de grands mots de médecine, et que la plupart des assistants faignirent de croire scientifique.

Le pauvre docteur ne se souvenait pas que sa prétendue science venait d'être mise en défaut, et la vanité reprenait le dessus.

Cependant le personnage le plus intéressé à connaître

ment pourrait-il le faire d'une façon utile, les connaissant à peine et dénué de cet esprit de suite sans lequel il ne peut exister d'administration?

Quel est le soin, l'unique préoccupation des ministres pendant la session? D'assurer leur existence en cherchant à retenir une majorité chancelante et toujours sur le point de leur échapper. Il faut, pour y parvenir, qu'ils cherchent leur appui, non pas dans la puissance et l'autorité de leur politique, mais dans la satisfaction de tous les intérêts individuels qui constituent ce qu'ils appellent le pays légal. Chaque ministre doit, par conséquent, s'attacher surtout à rendre, dans le cercle de ses attributions, tous les grands et petits services qui peuvent conserver ou agrandir la clientèle parlementaire du cabinet. Il faut répartir les faveurs de l'administration et du budget, de manière, à ce que tous les députés bien pensants ou susceptibles de bien penser, ainsi que leurs électeurs, aient lieu d'être contents et ne songent pas à s'adresser à d'autres. Or, pendant que le ministère est aux petits soins pour satisfaire à toutes leurs demandes, pendant qu'il s'efforce de repartir entr'eux, suivant la mesure de leur influence, les places de toute nature, depuis les premières jusqu'aux dernières, les bourses, demi-bourses et quarts de bourses, les bureaux de tabac, de timbre ou de postes, tous les travaux publics jusqu'aux ponceaux, comme trouverait-il le temps de s'occuper d'autre chose que de ces combinaisons de ces trafics misérables, auxquels il est condamné par sa position.

Que font les ministres après la session? Vous croyez qu'ils vont profiter de l'absence des chambres pour se mettre au travail, pour examiner mûrement les questions qu'ils ont négligées, pour préparer les travaux législatifs de la session qui doit suivre; il n'en est rien. Les ministres, assurés de vivre jusqu'à l'hiver, prennent leurs vacances et se donnent du bon temps. Les uns vont aux eaux; les autres vont visiter leurs champs; les employés supérieurs prennent à leur tour leur congé; et que devient l'administration pendant ce temps? Elle devient ce qu'elle peut.

Ainsi, les affaires du pays ne se font jamais dans le premier semestre, parce que les chambres sont réunies, dans le second parce qu'elles ne le sont pas. Quand les députés sont présents, on fait leurs affaires et celles de leurs clients; quand ils sont partis, on ne fait plus rien du tout. Nous ne croyons pas que jamais l'inertie administrative ait été poussée aussi loin. Ce ne serait que demi-mal dans un

la mort subite de l'Espagnol, c'était le maître d'hôtel, et sa venue coupa court à la séance pathologique du docteur F.

Il ne s'inquiéta nullement du défunt, et si une plainte s'échappa de ses lèvres, elle ne résulta pas de la commiseration que devait inspirer le vieillard mort sans consolation.

— Le b... avait promis de me payer demain, dit-il; ces choses-là n'arrivent qu'à moi.

Là-dessus, il ferma soigneusement les armoires et la malle de feu mon voisin, mit tout le monde à la porte et emporta la clef de la chambre, espérant, le lendemain, trouver de quoi se payer de ses avances.

Fatale erreur! les armoires renfermaient un peu de linge en loques; la malle était pleine de reconnaissances du mont-de-piété (explication des piles d'écus que j'avais entendu sonner quelquefois). Mon pauvre voisin devait à un restaurateur deux mois de nourriture à vingt-deux sous par jour; à sa blanchisseuse, une note assez élevée; au médecin, toutes ses visites, et au maître d'hôtel quatre mois de loyer et ses menus frais!

Enfin, l'Espagnol n'avait pas un centime! L'apothicaire seul avait connu la couleur de l'argent du mystérieux malade. Vivent les apothicaires pour se faire solder leurs mémoires!

Aussi l'abus de confiance du vieillard, qui joua à ses créanciers le tour de se laisser mourir à la veille de les payer, fut-il une leçon pour l'église, qui refusa de lui vendre des prières à crédit, et quelques compatriotes le firent inhumer à leurs frais, dans la fosse commune.

JULES EMBICK.

pays où les localités pourraient gérer elles-mêmes leurs intérêts ; mais sous un gouvernement de centralisation comme le nôtre, où les moindres affaires sont obligées d'attendre la décision de Paris, cette inertie a des conséquences déplorables ; nous avons entendu citer l'histoire d'un pont dont la réparation eût coûté quelques cents francs si elle eût été autorisée à temps, et qui, étant tombé en ruine par suite des retards des bureaux de Paris, a coûté cent cinquante mille francs à reconstruire. Notez que cette centralisation, déjà excessive, tend à le devenir chaque jour davantage, parce que le ministère veut avoir toutes les places et tous les travaux dans la main pour accroître ses moyens de corruption. En résumé, le gouvernement veut tout faire, et il ne peut rien faire ; telle est la situation.

(Commerce.)

On comptait beaucoup sur la ville d'Angers pour dédommager M. le duc de Nemours de la froideur avec laquelle il avait été reçu au Mans. Cette espérance ne s'est pas réalisée : le prince n'a pas plus réussi à Angers qu'au Mans, à Caen, et autres localités par lesquelles il est déjà passé. Il est vrai que la population avait été très mal préparée à le bien recevoir par la destitution d'une administration municipale qui avait toute sa confiance ; et qui, bien mieux que celle qui lui a succédé, représentait ses besoins et ses sentiments.

Le *Précurseur* nous apprend qu'on avait réorganisé à grand-peine, pour la circonstance, la garde nationale à cheval, et qu'une escorte de quinze à vingt hommes au plus s'est portée au-devant des augustes voyageurs. La foule était très grande pour les voir arriver, mais elle est restée complètement silencieuse. En se rendant à l'hôtel de la Préfecture, où il était d'abord descendu, à l'hôtel de Ville où les autorités l'attendaient, le prince a fait de fréquents saluts qui lui ont à peine été rendus, si bien même, dit le *Précurseur*, que nous savons d'une manière pertinente qu'il en a été très péniblement impressionné, et qu'il s'en est formellement plaint dans la soirée.

M. le duc de Nemours a été harangué par M. Augustin Giraud, qui lui a adressé, dans un sens contraire, un discours tout aussi politique que celui de M. le maire du Mans. Le prince, dit le *Précurseur*, auquel le discours avait été communiqué, a paru répondre par un discours préparé à l'avance. Son embarras a été visible ; à plusieurs reprises sa mémoire a semblé défaillir, et il est resté balbutiant au milieu de sa phrase. Après le discours du maire et la réponse du duc de Nemours, quarante ou cinquante voix tout au plus ont crié : *Vive le roi ! Vive le duc de Nemours !* Ces cris sont émanés de maires ruraux, de conseillers municipaux d'Angers et d'ailleurs, et de quelques autres personnes groupées dans la tente ou aux environs.

De la mairie, le prince s'est rendu au Champ-de-Mars, où il a passé en revue les troupes de la garnison et la garde nationale. La milice citoyenne ne présentait que la moitié de son effectif. La revue n'a duré que vingt minutes, et le défilé s'est fait froidement.

La soirée s'est passée comme la journée : la foule est restée absolument silencieuse. Quand le prince s'est montré sur le balcon de son hôtel, il n'y a pas eu d'acclamations ; quelques cris de *Vive la liberté !* se sont seulement fait entendre à ce moment. A dix heures, tout le monde rentrait paisiblement chez soi avec autant de calme qu'on en était sorti.

Nous avons dit et nous répétons, ajoute le *Précurseur*, que le caractère manifeste de la réception a été la curiosité, la réserve et le silence. Nous prenons à témoin de l'exactitude littérale de notre relation toute la population d'Angers. De mémoire d'homme, une réception de prince n'avait eu lieu à Angers dans des conditions de plus grande froideur.

Le *Précurseur* a cru devoir, pour ceux de ses abonnés qui n'avaient pas vu les augustes voyageurs, leur en donner les portraits suivants :

« Le prince est grand, maigre et blond ; sa physionomie tient des types de l'époque de Henri III. La princesse est grande, blonde, fraîche et gracieuse ; c'est le type blanc et rose de l'Allemagne. »

(Commerce.)

LE STEAMER LE NAPOLEON ET LE SYSTEME DES HELICES.

Nous croyons devoir reproduire les quelques lignes suivantes, écrites au Havre par M. Alphonse Karr et publiées dans les *Guêpes* :

La mer commençait à remonter, — le soleil couchant colorait de teintes rouges et violettes le sable humide de la plage ; — la mer, unie et calme, — blanchie seulement sur ses bords, par la marée montante, — semblait un grand manteau couleur d'algue-marine avec une frange d'argent.

Tout à coup, — au détour de la Hève, — parut un bâtiment d'une forme noble et majestueuse : — c'était le *Napoléon* qui revenait au Havre.

Le *Napoléon*, — c'est-à-dire le bateau à vapeur à hélices, — le bateau à vapeur sans ces roues incommodes qui ont rendu jusqu'ici les bâtiments à vapeur impropres à la guerre, — le bateau à vapeur qui marche à la voile, quand le vent lui est favorable, aussi vite qu'un autre navire, et qui continue sa marche avec son charbon et ses hélices sans se ralentir quand le vent devient contraire, — en un mot la réalisation d'un problème longtemps nié et traité d'absurdité et de folie.

On lisait le lendemain dans plusieurs journaux :

« Le vapeur, nouveau modèle, le *Napoléon*, construit au Havre, pour le compte de l'état, par M. Normand, est arrivé du Havre à Cherbourg, mercredi 21, dans l'après-midi, pour éprouver sa marche et ses machines ; il a fait ce trajet en sept heures. On sait que c'est le premier bâtiment français auquel est appliqué le nouveau système de propulsion consistant en une vis ou hélice mue par la vapeur, et qui, placée à l'arrière et immergée, tourne dans l'eau avec une vitesse considérable, de manière à faire filer au navire 10 à 11 nœuds en temps favorable. La force de cette hélice équivaut à un appareil ordinaire de 120 chevaux.

« Il y avait à bord du *Napoléon*, pour constater le résultat des expériences, une commission présidée par M. Conte, directeur général des postes, et composée de MM. de la Gatinerie, chef du service de la marine au Havre ; Moissard, ingénieur des constructions navales et agent général du service des paquebots de la Méditerranée ; Allix, sous-ingénieur ; Bellanger, capitaine de corvette ; Normand, constructeur, et Conte fils, secrétaire.

« Le bâtiment a parcouru trois fois notre rade dans toute sa longueur. MM. l'amiral préfet maritime, le sous-préfet de l'arrondissement, les chefs de service du port, les ingénieurs des constructions navales, et plusieurs officiers de la marine militaire et administrative, ont assisté à ces essais. Le sillage a été de 11 nœuds. Cette grande vitesse témoigne assurément en faveur du nouveau propulseur.

« Le steamer le *Napoléon*, après avoir touché à Cherbourg et y avoir pris quelques pièces d'artillerie, s'est rendu devant Portsmouth et Southampton, où il a salué les forts. Ses saluts lui ont été rendus, et, après avoir fait l'admiration des nombreux visiteurs qu'il a reçus à son bord, il devait retourner au Havre, où il est attendu ce soir. »

Il y avait un homme qui n'était pas sur le *Napoléon*, — un homme qui n'avait pas été admis à prendre sa part de cette promenade triomphale, — un homme que les journaux ne nomment pas.

Cet homme était tout simplement Sauvage, l'inventeur des hélices, — Sauvage, qui, depuis treize ans, travaille et lutte : — deux ans, d'abord, pour trouver et appliquer son hélice ; ensuite, onze ans pour l'incrédulité, l'envie et la malveillance.

C'était Sauvage, — l'homme qui, depuis treize ans, a dépensé tout l'argent qu'il avait, — toute la santé qu'il avait, — pour arriver à son but.

D'abord, en construisant le *Napoléon*, on avait essayé, à grands frais, de perfectionner l'hélice de Sauvage, — perfectionner, c'est-à-dire dépouiller l'inventeur, c'est-à-dire faire en sorte que son brevet, qui n'a plus que quelques années à courir, ne lui eût rapporté que la ruine et les avanies de toutes sortes, — tandis que le triomphe et l'argent seraient pour d'autres.

De perfectionnements en perfectionnements, on en est arrivé précisément au point de départ, c'est-à-dire à l'hélice de Sauvage, à l'hélice du *Napoléon*.

J'eus en ce moment une des impressions les plus tristes que j'aie ressenties de ma vie.

Je savais que Sauvage — était enfermé dans la prison du Havre pour une misérable dette, contractée sans doute pour l'hélice alors niée et aujourd'hui triomphante.

On regardait avec fierté rentrer le *Napoléon*, — et personne, excepté moi peut-être, ne pensait à l'inventeur.

Le lendemain les journaux disaient ce que je viens de copier plus haut.

J'allai voir Sauvage dans sa prison, — il s'était parfaitement installé ; — seulement, — comme il étouffe dans une chambre fermée, — il laissait ouverte, la nuit, la fenêtre de sa cellule, — mais les chiens de la prison aboyaient avec fureur contre cette fenêtre ouverte, et troublaient le repos de tous les prisonniers : — on lui enjoignit de fermer sa fenêtre ; il essaya d'obéir, — mais en vain, à chaque instant, se sentant suffoqué, — il se levait, ouvrait la fenêtre, et les molosses recommençaient leur vacarme.

Il prit un couteau et un morceau de bois, — et fit une machine qui, lançant de très loin aux chiens de l'eau et des boulettes de terre, les obligea à se réfugier dans leur niche et les réduisit au silence. — Il était heureux comme un roi de ce triomphe.

Depuis qu'il est en prison, il joue du violon, — et il met de côté les cordes qui se cassent pour en faire de toutes des machines ingénieuses. Je trouvai sur sa fenêtre un bassin fait par lui avec une feuille de zinc. Dans ce bassin était un bateau construit avec un couteau. Il avait trouvé tout simplement un moyen de diminuer et de réduire presque à rien le poids d'un bâtiment à remorquer.

Sur des bouteilles — était un modèle d'hélices appliquées à l'air pour faire un moulin ; — l'une était en papier noirci ; l'autre était formée avec les plumes d'oiseaux qu'il avait attrapés sur le toit de la prison.

Et je le trouvai là ne se plaignant que d'une chose, — que le *Napoléon* ne répondit pas encore à ses espérances et à ce qu'il veut de son hélice.

Quoi ! M. Conte est venu au Havre et amonté le bateau à hélices, et il n'a pas demandé où était l'inventeur de l'hélice ?

— Quoi ! il ne s'est trouvé personne parmi tous ces hommes riches qui étaient fiers d'aller montrer aux Anglais cette invention française, qui allait demander à Sauvage la permission de lui prêter la somme nécessaire pour sa mise en liberté ! — Quoi ! le ministre de la marine, — quoi ! le roi de France, — le laissent en prison depuis deux mois !

Est-ce donc ainsi qu'on récompense, en France, le génie et le dévouement à une idée féconde !

C'est une tache pour un pays, — c'est une tache pour une époque, — c'est une tache pour un règne.

(Le Siècle.)

AVIS.

CONSUL GENERAL DE FRANCE
A MONTEVIDEO.

Le brick français l'Indien, de Rouen, en charge pour le Havre-de-Grace avec échelle à Saint-Malo, a besoin de 3,000 Q courantes, plus ou moins, pour subvenir aux dépenses nécessaires de réparation du navire et de nourriture de l'équipage. Le dit emprunt est autorisé par M. le Consul général de France en cette résidence.

Cet emprunt sera affecté sur quille agès et appareaux de l'Indien, et sera remboursable à l'arrivée de ce navire au Havre son port d'armement.

Les soumissions devront être déposées dans la boîte aux lettres du Consulat où l'ouverture en sera faite par M. le Consul en présence des intéressés.

Mercredi prochain 15 du courant à midi précis.

Montevideo le 10 novembre 1843.

AVIS.

POUR MARSEILLE

Le brick français Baptiste son capitaine Gimie, partira n'importe comment sera son chargement du 10 au 15 décembre. Les personnes

qui auront des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement du Cap.

Pour d'autres renseignements s'adresser à Monsieur R. M. de Laingas, rue de las Piedras n. 96.

AVIS DIVERS

AVIS.

On demande un sous-maitre dans l'Institution de M. L'abbé Paul, rue du 25 Mai n. 342.

AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de feu Mme Grossin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il pour- rait convenir d'en faire l'acquisition, sont invi- tées à adresser leurs propositions à M. Michaud l'un des commissaires provisoires, rue de Za- vala, n. 65, avant lundi prochain 13 du courant.

AVIS.

Les syndics dans les affaires du défunt P. Tilhet ont dans leur dernière réunion: résolu d'aviser pour la troisième et dernière fois tous les créanciers du défunt de se présenter à la réunion qui aura lieu le lundi 13 du courant à midi, au domicile du syndic Huguet, magasin de comestibles (cuadro du Lion d'or) lesdits créanciers sont invités à ne pas oublier, d'ap- porter toutes pièces y relatives, soit comptes ou notes régles ou non régles, et surtout ne pas oublier le jour et l'heure. Les syndics ayant res- solu et adopté, de ne reconnaître aucun comp- te, passé l'époque fixée ci dessus.

Pour que cette décision parvienne à les con- naissance de tous, elle est publiée dans les journaux le Patriote et el Nacional.

Montevideo le 3 novembre 1843.

Les Syndics.

AVIS.

La commission directrice des actionnaires pour l'achat des droits de la douane pour l'année 1844, invite MM. les actionnaires à se présenter le 13 du courant à midi à la salle des sessions en la maison de D. Antonio Mon- tero rue du 25 Mai, pour prendre connaissance des tra- vaux de la commission jusqu'à ce jour, et procéder à l'élection des membres de cette dernière en remplace- ment de ceux qui ont renoncé. La commission recom- mande à M. les actionnaires la plus ponctuelle assistance, provenant de ceux qui pour quelque motif manqueraient d'y assister, qu'on les considérera comme faisant partie de ce que la majorité aura résolu sur les points en litige à la discussion de M. les actionnaires.

Montevideo 7 novembre 1843.

AVIS.

NOUVEAUTES:

MM. les Marchands tailleurs et confection- neurs trouveront au nouveau magasin rue des Trenté-Trois numéro 126, presque en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que pi- qués, coutils, cachemires, satins façonnés, sa- tins noirs unis, gros-grain, matelassés, velours unis et brochés, cravattes, serges, gances, dou- blures, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire ALFRED capitaine Dubertrand et qui ont des cautions en Fran- ce sont invités à passer à la maison Garat dit Etchehoury rue de la Convention pour pa- yer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscay.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies, S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Gros- sin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domici- le dans le plus bref délai possible.

AVIS.

Le sieur Jean Dechemindy, ayant vendu son magasin, situé rue de Misiones, à M. Che- nevot, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jus- qu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français In- dien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fils, négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado pone en conocimiento del público, que se retira para el Rio Grande, de- jando en esta plaza á su procurador con bas- tante poder; cuyo individuo es D. José Joa- quín-quarte Souza, con el cual se entenderá para quidar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 5 de Octubre de 1843.

João Q. Vinhao.

AVIS.

Le navire français La Clemence, capitaine Jaureguiberry devant partir par contrat, le 31 de ce mois, messieurs les passagers sont pré- venus qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Thei- rue du 25 Mai numero 108.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San- Diego.

AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situa- da en la calle de Misiones, de la propiedad de os señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Feno, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis dias.

Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de resto dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n. 342. Tele- maque français Espagnol, et Espagnol français reliure tres riche; id. tout en français. Dic- tionnaire français espagnol et espagnol fran- çais par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Geodesie ou traite de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Geomorphie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francœur professeur de la faculté des sciences de Paris. Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques séparées. Matemáticas. Gramá- rica de Chantreau.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Sou- havi, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.

Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans,

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS AU PUBLIC:

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le N. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud re- pond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en con- testation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation termi- née, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêté le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est li- bre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843: le 30 juin, l'im- primerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Rey- naud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No 34.